

Rapport succinct sur le développement durable



mérat

VIANDES & COMESTIBLES

Table des matières

1. Introduction	3
1.1 Période prise en compte	3
2. Stratégie de développement durable	4
3. Domaines cibles pertinents	5
3.1 Objectifs de développement durable dans les domaines cibles «Matières premières» et «Produits»	5
3.2 Objectifs de développement durable dans le domaine cible «Énergie et climat»	8
3.3 Objectifs de développement durable dans les domaines cibles «Économie circulaire» et «Recyclage»	10
3.4 Objectifs de développement durable dans le domaine cible «Employeur responsable»	11
Contact	12

Remarque: En cas de doute, la version originale allemande de ce document est la version faisant foi.

1. Introduction

Mérat AG est une filiale du groupe Micarna, qui appartient lui-même à Migros Industrie. Le présent rapport vise à donner un aperçu des activités réalisées par Mérat en matière de développement durable et à dresser le bilan de la réalisation de ses objectifs dans ce domaine au cours de l'année écoulée.

Depuis 2022, le développement durable est au cœur de la stratégie d'entreprise de Mérat. Les divers projets qui ont alors été lancés ont été poursuivis en 2025, et certains d'entre eux sont exposés en détail dans le chapitre 2.

Il convient de mentionner que Mérat a fermé son site de Sigirino (Tipesca) en octobre 2025 et mis en service un nouveau site à Davos au cours de cette même année. Ces changements structurels peuvent avoir une incidence sur le développement durable. La fermeture de Tipesca étant intervenue en fin d'année, cette incidence est faible pour 2025 et l'évaluation complète de ces changements ne sera visible qu'en 2026.

1.1 Période prise en compte

Les données et les chiffres clés exposés dans le présent rapport se rapportent à l'année 2025, même si certaines données de l'année précédente ont également été prises en compte à des fins explicatives. Les informations relatives à la stratégie, la politique et la démarche se rapportent à l'année 2025, mais restent valables au-delà.



2. Stratégie de développement durable

La stratégie de développement durable de Mérat se fonde sur celle du groupe Micarna, qui découle elle-même de celle de Migros Industrie ([Stratégie de développement durable de Migros Industrie](#)). Sur la base des sept domaines cibles définis, des objectifs ambitieux, mais néanmoins réalistes et réalisables, ont été définis tout au long de la chaîne de création de valeur pour 2025. De plus, Mérat s’est fixé des objectifs spécifiques dans certains domaines.

Les domaines cibles «Emballages», «Énergie et climat», «Employeur responsable» et «Gestion du développement durable» ont été entièrement traités pour Mérat via le groupe Micarna.

Le domaine cible «Gestion du développement durable» comprend le traitement systématique de cette thématique. Le système de gestion du développement durable est certifié selon la norme ISO 14001. Les sites de Berne, de Rothenburg, de Landquart, de Martigny, d’Allschwil, de Sigrino (Tipesca) et de Zurich sont certifiés. Quant au site de Davos, sa certification est prévue prochainement. Image: Domaines cibles de la stratégie de développement durable du groupe Micarna, et donc également de Mérat

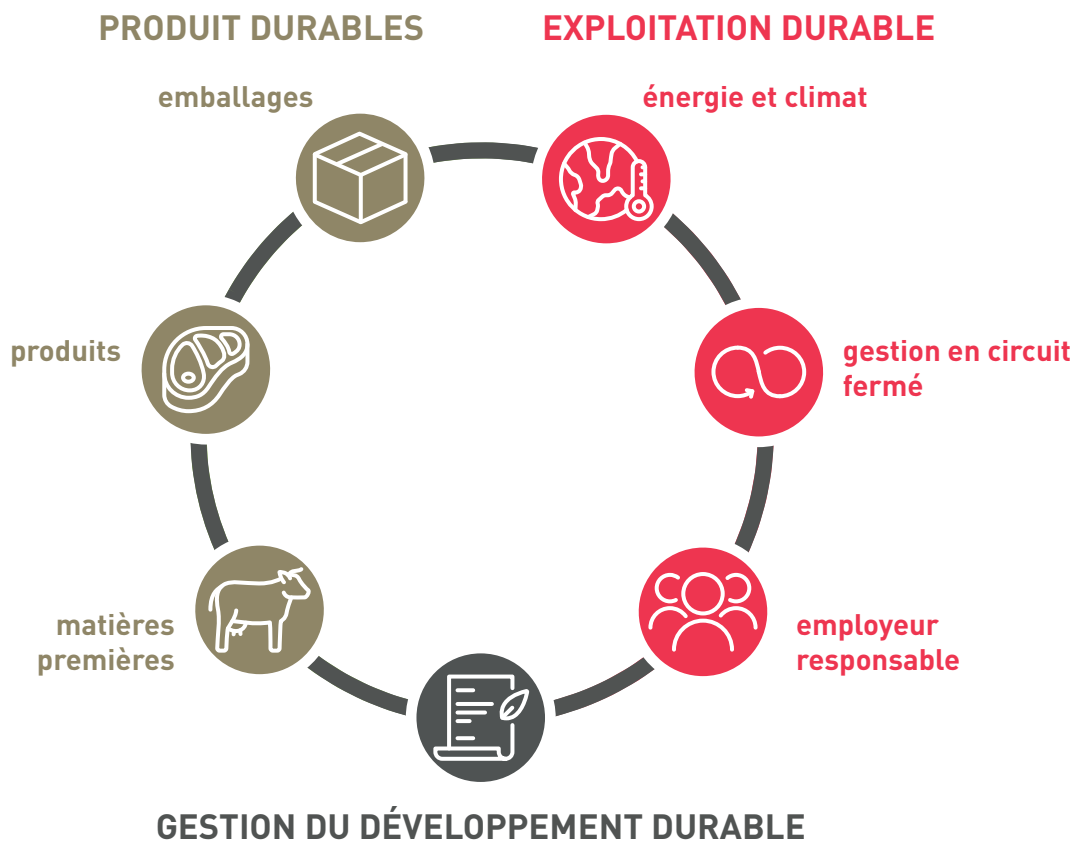


Image: Domaines cibles de la stratégie de développement durable du groupe Micarna, et donc également de Mérat

3. Domaines cibles pertinents

3.1 Objectifs de développement durable dans les domaines cibles

«Matières premières» et «Produits»

Les matières premières qui entrent dans la fabrication des produits sont issues d'une production aussi respectueuse que possible de l'environnement et des animaux. De plus, Mérat met tout en œuvre pour que les conditions de travail des fournisseurs soient correctes et équitables. **Les consommatrices et consommateurs doivent pouvoir savourer les produits de Mérat la conscience tranquille.** En ce qui concerne les matières premières, de nombreux objectifs de Mérat sont évalués via le groupe Micarna. Par ailleurs, des objectifs spécifiques, tels que celui concernant la réduction continue

des transports de marchandises par avion, ont été évalués séparément pour Mérat, afin de garantir davantage de transparence.

Après la forte réduction des transports de marchandises par avion enregistrée en 2024 par rapport à 2023, une tendance inverse a été constatée en 2025. En effet, une augmentation significative des marchandises transportées par avion a été observée durant l'année écoulée. Au total, 232 tonnes de marchandises ont été importées par avion, soit 2,4 fois de plus qu'en 2024.



Durant l'exercice 2025, la chaîne d'approvisionnement a subi un changement important. En effet, notre producteur de dindes est passé de la norme IP-Suisse à la production conventionnelle, ce qui a eu un impact considérable sur notre assortiment de produits IP-Suisse. C'est notamment pour cette raison que les ventes de produits IP-Suisse ont diminué.

Les ventes ont atteint 79'972 kg en 2025, ce qui correspond à une baisse d'environ 20% par rapport à l'année précédente. Bien que ce recul soit à peu près équivalent à la croissance enregistrée en 2024, le volume de ventes reste supérieur à celui de 2023 et reflète la demande soutenue pour les produits IP-Suisse. Malgré ce changement, nous avons réussi à maintenir un assortiment IP-Suisse varié et attrayant, comptant plus de 100 articles.

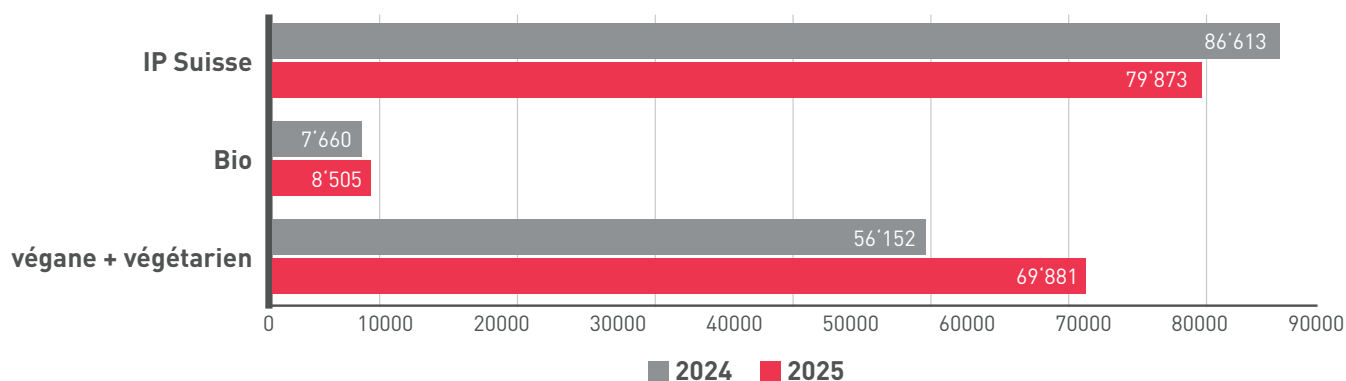
La part des ventes de l'assortiment bio, qui compte 50 articles, a légèrement augmenté. Alors qu'en 2024, le volume de ventes atteignait 7'660 kg, soit 0,11% du chiffre d'affaires total, il représentait 0,12% du chiffre d'affaires total en 2025.

Les assortiments végane et végétarien ont été considérablement élargis et comprenaient 92 articles en 2025. Les ventes, qui s'élevaient à 56'152 kg pour 84 articles en 2024, ont augmenté de près de 24% en 2025.

L'assortiment a été élargi avec du café, ainsi que de la pâte feuilletée et de la pâte à gâteau en 2023.

En 2024, les articles à base de pommes de terre et de légumes ont été intégrés dans les assortiments végane et végétarien. Au cours de l'exercice 2025, huit articles sont venus compléter les assortiments existants.

Mérat s'était fixé pour objectif d'atteindre une part de chiffre d'affaires de plus de 4% pour les produits portant un label de développement durable (IP-Suisse, Bio, MSC ou ASC) d'ici à 2025. En 2024, cette part avait déjà pu être portée à 3,7%. Cependant, un recul a été observé en 2025: la part du chiffre d'affaires des produits certifiés durables est tombée à 2,8%, ce qui signifie que l'objectif visé n'a de loin pas été atteint.





Dans le domaine du poisson et des fruits de mer, des efforts intenses sont déployés pour rendre l'offre encore plus responsable et durable. À cette fin, le niveau de développement durable de l'ensemble de l'assortiment est évalué selon la méthodologie du partenaire Sustainable Fishery Partnership (SFP). L'objectif consiste à mesurer le niveau de développement durable au sein de l'assortiment et à promouvoir progressivement l'utilisation de sources d'approvisionnement responsables.

Les crevettes Selva certifiées ASC étaient disponibles en 2025 également. Outre leur certification ASC, ces crevettes offrent une valeur ajoutée particulière: elles sont élevées dans de petites exploitations familiales pratiquant un élevage extensif, sans aucun apport alimentaire.

De plus, la dorade et le bar, disponibles dans l'assortiment de poissons frais, sont désormais certifiés ASC. Cette décision repose sur la volonté de Mérat de franchir une nouvelle étape vers un approvisionnement responsable.

En ce qui concerne l'assortiment de fruits de mer, la part des produits certifiés (ASC et MSC) est demeurée stable en 2025. Après être passée de 31% en 2023 à 37% en 2024, elle s'est maintenue au même niveau en 2025.

3.2 Objectifs de développement durable dans le domaine cible «Énergie et climat»

L'initiative Science Based Targets (SBTi) est un partenariat mondial, dans le cadre duquel les entreprises se fondent sur des données scientifiques pour définir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle vise à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C ou 2°C dans le périmètre d'activité de l'entreprise. Le groupe Migros s'est fixé des objectifs climatiques conformes à l'Accord de Paris sur le climat, contribuant ainsi à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Les objectifs définis ne concernent pas seulement les entreprises du groupe Migros, donc Mérat, mais l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

Dans le domaine de l'énergie et du climat sur les sites de production, l'objectif consiste à réduire la consommation d'énergie et d'eau ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (équivalents CO₂). Tous les objectifs en matière d'énergie et de climat sont évalués et présentés via le groupe Micarna.

Depuis le 1er janvier 2021, l'électricité achetée par le groupe Migros provient exclusivement de centrales hydroélectriques européennes.

Mérat est locataire sur tous ses sites, ce qui limite les possibilités de mise en œuvre de mesures

d'amélioration. Cependant, depuis septembre 2022, les conduites d'air comprimé sont régulièrement contrôlées sur tous les sites afin de détecter d'éventuelles fuites et de réduire ainsi les pertes d'énergie liées à l'air comprimé. Par ailleurs, les installations frigorifiques ont été remplacées sur le site de Zurich par de nouvelles installations au CO₂. Des économies d'énergie et de fluide frigorigène sont ainsi réalisées, ce qui permet de réduire les équivalents CO₂. Finalement, des mesures à plus petite échelle, telles que le passage aux ampoules LED, contribuent à réduire la consommation d'énergie.

La consommation d'électricité est enregistrée en continu sur les sites de Zurich, d'Allschwil, de Landquart, de Rothenburg et de Sigirino (Tipesca). En 2025, la consommation absolue a légèrement diminué par rapport à 2024, passant de 995 MWh à 920 MWh.

Jusqu'à présent, la consommation d'eau est enregistrée en continu sur le site de Zurich uniquement. Une diminution de la consommation absolue y a été constatée en 2024 par rapport à l'année précédente, passant de 2'013 m³ à 1'838 m³.

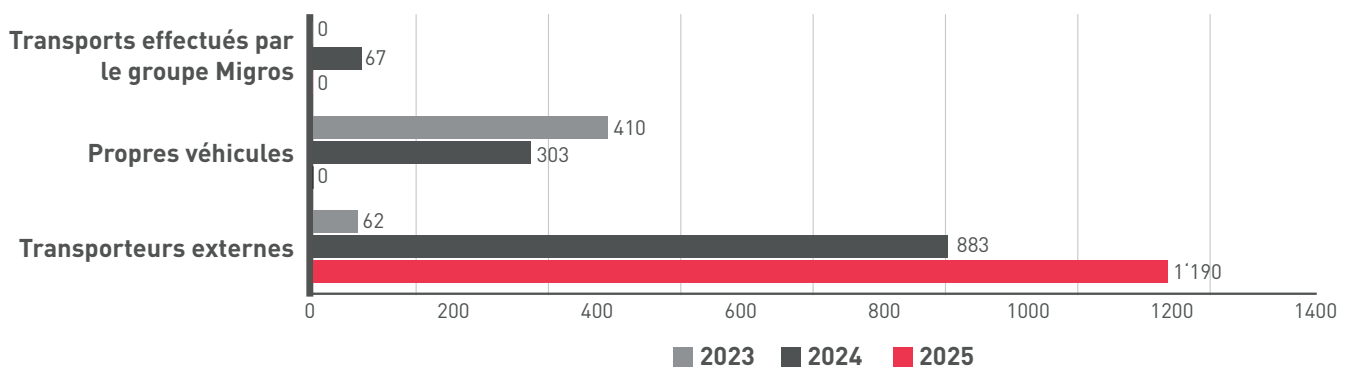
	2023	2024	2025	Δ 2024-2025
Consommation d'électricité	1017 MWh	995 MWh	920 MWh	-7.54 %
Consommation d'eau	2013 m ³	1838 m ³	1661 m ³	-9.63 %

En 2025, les transports à destination des sites de Mérat ainsi vers les clientes et clients ont été réorganisés. Les transports opérés à l'aide de camions et de camionnettes ont été confiés à des transporteurs externes. Quant au groupe Migros, il n'a plus effectué aucun transport. Ainsi, Mérat a eu recours exclusivement à des transporteurs externes, qui utilisent le diesel comme carburant.

Au total, ces transports ont représenté 6,62 millions de tonnes-kilomètres en 2025, contre 9,5 millions de tonnes-kilomètres l'année précédente. Cette réduction s'accompagne d'une diminution des émissions de CO₂, qui sont passées de 1'250

tonnes d'équivalent CO₂ en 2024 à 1'190 tonnes d'équivalent CO₂ en 2025.

Étant donné que la diminution des émissions de CO₂ est très faible par rapport à la réduction du nombre de tonnes-kilomètres parcouru, il est essentiel de veiller à un bon taux de remplissage des véhicules, d'optimiser la planification des itinéraires et, si possible, de privilégier les transports à faible consommation de carburant ou utilisant des carburants alternatifs.



3.3 Objectifs de développement durable dans les domaines cibles «Économie circulaire» et «Recyclage»

Une grande attention est accordée à la prévention du gaspillage alimentaire. Si cet objectif peut être atteint grâce à des processus de production efficaces et novateurs, il repose également sur une bonne planification. Le gaspillage alimentaire désigne le fait de jeter des denrées alimentaires normalement destinées à la consommation humaine. Son impact environnemental est important, car la production des matières premières, le transport et la transformation nécessitent de nombreuses ressources. Afin de réduire son empreinte environnementale et le volume de déchets alimentaires, le groupe Micarna, et donc également Mérat, s’est fixé pour objectif de diminuer de 5% les pertes alimentaires par tonne produite d’ici 2025 par rapport à 2020, et de ne plus incinérer de déchets alimentaires, sauf si la loi l’y oblige.

	2023	2024	2025
Déchets alimentaires (en tonnes)	23.608	25.485	22.398
Déchets alimentaires (en kilos) par tonne produite	2.69	3.92	3.39

22'398 tonnes de déchets alimentaires ont été produites en 2025, ce qui correspond à 3,39 kilos par tonne produite. Par rapport à l’année précédente, la part des déchets alimentaires a pu être réduite de près de 14% en 2025.

Une part importante des déchets alimentaires par tonne produite concerne Tipesca, ce qui s’explique par le fait que cette entreprise est active dans le secteur de la transformation du poisson. En effet, cette activité génère davantage de déchets alimentaires, sous forme notamment d’arêtes, de

têtes et de nageoires. Afin de valoriser ces déchets, Tipesca les achemine vers une installation de biogaz, où ils sont transformés en énergie et en engrais. Ce processus a permis d’éviter l’incinération de 4'134 tonnes de déchets alimentaires en 2025. Sur d’autres sites, la mise en place d’une installation de biogaz est difficile, car les quantités de déchets alimentaires sont souvent faibles. D’autres modes de valorisation, comme l’intégration des déchets alimentaires dans la production d’aliments pour animaux, sont donc mis en œuvre. 2'981 tonnes de graisses ont ainsi été valorisées à Martigny.

3.4 Objectifs de développement durable dans le domaine cible

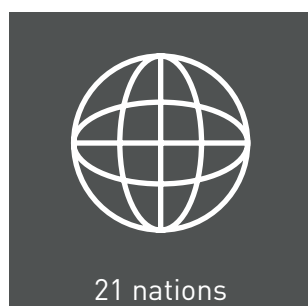
«Employeur responsable»

Mérat est affiliée à la Convention collective de travail pour la boucherie-charcuterie suisse. De plus, son règlement du personnel définit de nombreux avantages dont bénéficie son personnel. En tant qu'employeur responsable, Mérat propose à ses collaboratrices et collaborateurs des postes de travail favorisant l'épanouissement personnel et la santé. Une grande importance est accordée au respect entre collègues ainsi qu'à une communication ouverte. Consciente du fait que la santé de son personnel constitue son plus grand capital, Mérat a mis en place une gestion de la santé en entreprise. Grâce à la collaboration qu'entretient Migros Industrie avec Proitera, les collaboratrices et collaborateurs de Mérat bénéficient de conseils en cas de préoccupations d'ordre professionnel et personnel liées au travail, à la vie privée, à la santé, aux finances et au droit.

Le personnel bénéficie d'un nombre de jours de vacances supérieur à celui prévu par la loi et peut en outre acheter des jours de congé supplémentaires pour prolonger ses vacances. 9% des collaboratrices et collaborateurs ont recours au travail à temps partiel. Mérat a mis en place une offre attrayante en matière de formation et de perfectionnement, afin de favoriser le développement de l'ensemble de son personnel sur les plans professionnel et personnel.

En 2025, 60'000 CHF (soit une moyenne de 340 CHF par collaboratrice et collaborateur) ont à nouveau été investis. 680 formations internes ont été suivies par l'ensemble du personnel, ce qui témoigne de leur succès. Les collaboratrices et collaborateurs de Mérat sont issus de 21 pays différents. Cette diversité culturelle enrichit l'environnement professionnel et contribue à une ambiance de travail ouverte. Grâce aux compétences et aux talents individuels de chaque membre du personnel, Mérat peut compter sur une équipe solide, garante d'un succès durable.

Les hommes ont dominé le secteur de la boucherie-charcuterie en 2025 également. En effet, le taux de femmes est resté bas, n'atteignant que 17,1%. 47% des collaboratrices et collaborateurs ont rejoint Mérat depuis moins de 5 ans, tandis que 19% y travaillent depuis 6 à 10 ans, 25 % depuis 11 à 20 ans et 9% depuis plus de 20 ans. L'ancienneté moyenne a légèrement augmenté, passant de 8 à 8,2 ans. Les membres de l'encadrement et les cadres dirigeants restent plus longtemps au sein de l'entreprise, prenant conscience de leur capacité à contribuer activement à son développement grâce à leur engagement.



Contact

Responsabilité globale

Mérat AG

Reto Maurer, responsable BU Gastro

Auteurs

Micarna SA

Pauline Bernard

nachhaltigkeit@micarna.ch